

## Rapport du Conseil d'administration

---

Depuis l'assemblée de novembre votre Conseil a tenu 28 séances. Nous avons enregistré le départ de deux de nos bons camarades qui ont demandé leur mise à la retraite, les camarades Bisson et Bés.

Nous avons reçu la démission de l'Atelier de Chaudière (Maxime) et la démission de l'Association de Guervin (Henri).

Nous avons eu à déplorer le décès de trois de nos camarades : deux associés, Defaud (Maurice) et Pinon, et de Fromentin, ouvrier temporaire.

Voici les demandes d'inscription que nous avons reçues depuis le mois de novembre :

Wenz (Ferdinand), ajusteur, apprenti A. O. P.; Gabiroux (Robert), ajusteur; Devoyon (Léon), ajusteur; Fossier (Eugène), ajusteur; Til (Marcel), ajusteur; Malaquin (Emile), ajusteur; Roger (Philippe), ajusteur; Petaud (Louis), ajusteur; Lemaire (Georges), ajusteur; Roch (André), ajusteur; Wagner (Louis), ajusteur; Lemaire (Henri), ajusteur.

Ces camarades sont en règle avec les statuts; nous vous les présentons sous réserve de la discussion de la deuxième proposition du Conseil qui n'a pas été discutée à l'assemblée de novembre. Au mois de mai, le personnel travaillant à l'A. O. P. se décompose comme suit :

Associés, 239; Temporaires, 33; Auxiliaires masculins, 222; Auxiliaires féminins, 21; Apprentis, 30.

Ce qui porte notre personnel, en y ajoutant les Ingénieurs et autres emplois, a un total de 557. A cette assemblée vous aurez à nommer quatre administrateurs, qui sont : Lamome, Daubigny, démissionnaires; Vincent; Zilliox, membres sortants. Depuis novembre nous avons mis en service les multiples de Sarreguemines, Bourges, Moulins, Saint-Cloud, Saint-Ouen, Epernay.

Nous avons en montage Beauvais, Montrouge, Bône, Sétif, Oran, Châteauroux, Bar-le-Duc, Monaco. Nous poursuivons les extensions de Strasbourg, Nancy, Mulhouse, Grenoble, et divers montages de tables et accessoires pour la région de Paris.

Nous avons en préparation dix-sept villes.

Nous avons obtenu par concours, 3.000 transformateurs; 1 répartiteur d'entrée pour Marseille; 200 panneaux de répartitions; 800 appareils combinés; 4.000 mobiles 1910.

L'usinage de nos anciens marchés des P. T. T., combinés, mobiles, appels magnétiques, groupes extensibles, bâtis de relais se poursuivent avec toute l'activité possible ce qui malheureusement ne nous empêche pas d'avoir des retards importants.

En ce qui concerne le département machines-outils, nous nous sommes efforcés d'apporter plus de méthode dans la fabrication, et les résultats déjà obtenus nous font espérer un meilleur rendement dans ces fabrications.

Pour la fabrication des tours, ce travail ne répondant pas à notre outillage et n'étant pas rémunérateur, nous avons décidé d'arrêter ce travail.

Le département d'appareils de mesures a commencé ses travaux en juillet 1923: les études furent troublées dès l'année suivante par la construction du deuxième étage du bâtiment de façade; le service ne put s'installer définitivement dans ses locaux actuels qu'au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1925. Depuis cette époque tous les types d'appareils de laboratoire ont été réalisés; différents types de nos appareils ont été remis au laboratoire central, à l'École supérieure d'Electricité, à l'École supérieure des Postes et Télégraphes; ces grands organismes ont déclaré après essais que ces appareils répondaient aux desiderata d'exactitude et de constance que l'on peut exiger des instruments de laboratoire. Pour l'usage de contrôle, il a été prévu une série d'appareils susceptibles de rivaliser avantageusement avec les appareils similaires de constructeurs français ou étrangers. Actuellement, l'Atelier réalise le modèle type de Wattmètre étalon qui,

suivant l'espoir du service technique, possédera toutes les qualités exigées actuellement pour cette catégorie d'appareils.

Au surplus, avec un bon outillage et la qualité professionnelle de sa main-d'œuvre, l'A. O. P. pourra lutter de prix avec des concurrents moins préoccupés qu'elle de la qualité des produits. En résumé, l'A. O. P. est arrivée au moment opportun pour consacrer désormais une partie de ses efforts à développer le département des mesures vers le but commercial. Le fonds de commerce sérieux est créé, il s'agit maintenant de l'exploiter.

Le département des mesures a déjà enregistré des commandes de la part de l'Administration des P. T. T., les Chemins de fer français et la Marine nationale se sont également adressés à lui pour diverses commandes; enfin, sans avoir fait un grand effort de publicité, ce département a déjà eu l'occasion de vendre un certain nombre d'appareils à l'industrie privée.

Nous avons été dans l'obligation de nous séparer d'un camarade associé en tant qu'ouvrier, ce camarade ne donnant pas satisfaction dans son travail, ce renvoi a eu lieu d'accord avec la commission du travail.

La situation financière de l'A. O. P. est toujours la même, nous avons eu à lutter comme toutes les maisons pour traverser la crise créée par la période d'instabilité) et qui a touché toute l'industrie française. Nous avons été assez heureux de constater que cette période troublée n'a occasionné aucun chômage dans nos ateliers.

Nous avons trouvé pendant ces moments difficiles une aide efficace auprès de notre Banque Coopérative.

Nous devons également vous signaler que le Ministère du Travail, en considération de notre fonctionnement normal et des efforts que nous faisons, nous a accordé un prêt remboursable en dix années.

Deux nouveaux contrats ont été passés entre l'A. O. P. et M. Foret d'une part, et M. Hamel d'autre part; le premier lie M. Foret à notre Société pour six années; nous avons cherché à nous attacher ce jeune ingénieur parce qu'il nous a donné toute satisfaction dans son travail et que nous voyons en lui un futur chef de service. Le deuxième contrat vise la fabrication et la vente d'appareils inventés par M. Hamel. Etant donné l'augmentation de notre trafic commercial, notre camarade Olivier a demandé au Conseil qu'il lui soit adjoint un collaborateur; le Conseil a fixé son choix pour cette collaboration, d'accord avec le camarade Olivier, sur le camarade Chaudière Georges.

Le Conseil, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, s'est trouvé dans l'obligation d'enfreindre le tour de rôle; il a, dernièrement, pris la décision de rétablir la marche normale. Il s'y emploiera dans la mesure du possible en cherchant à léser le moins possible les camarades.

Dans l'espoir que les prestations en nature auraient été agréées par l'Etat français, nous étions entrés en relations avec une importante firme étrangère pour exploiter un système d'automatique téléphonique. Les fournitures de ce genre auraient été faites à titre de prestation en nature; le gouvernement ayant décidé de ne prendre en prestation aucun appareil téléphonique, notre proposition faite à l'Administration des P. T. T. a été abandonnée; néanmoins, nous avons signé, avec cette firme, un contrat nous permettant de fabriquer ou de livrer à notre clientèle privée ou administrative, le matériel en question. De plus, l'Administration des P. T. T. ayant soumis un programme pour petits commutateurs automatiques ruraux, cette firme a bien voulu se charger de faire toutes les études de manière à nous permettre de présenter des projets à notre nom.

Nous pensons qu'indépendamment des grands centraux téléphoniques automatiques, il y a pour la France un grand avenir pour les petits centraux ruraux.

Voici, camarades, l'exposé des travaux qui ont été exécutés depuis notre dernière Assemblée générale, nous espérons que l'entente et la bonne volonté de notre personnel associé et auxiliaire nous permettra de continuer à mener à bien notre œuvre.

LE CONSEIL.